

AGENTS D'ACCUEIL ET DE SURVEILLANCE CONTRACTUELS MUSEES DE CCA (H/F)

Du lundi 1er juillet au dimanche 1er septembre 2024 – Temps plein

**Musée de la Pêche : 1 poste
Musée de Pont-Aven : 4 postes**

Au sein du pôle des Musées de CCA (Musée de la Pêche : 35 000 visiteurs/an et Musée de Pont-Aven : 100 000 visiteurs /an, sous appellation « Musée de France »), et sous l'autorité de la responsable administrative et financière et dans le respect des obligations fixées par la directrice des musées, il s'agit d'assurer l'accueil et l'information des publics, la surveillance et la sécurité des œuvres et des personnes.

Activités principales

- Contrôler l'accès au musée, renseigner et orienter les publics dans les espaces de visite,
- Garantir le bon ordre des espaces de visite
- Remédier systématiquement à la propreté immédiate des lieux ouverts aux publics
- Surveiller et accueillir des visiteurs par le contrôle des flux et des allées et venues
- Intervenir en cas d'appel ou d'incident et participer à des exercices incendies et vols
- Surveiller des accès (ouverture et fermeture) et inspecter des lieux avant et après la prise de poste
- Surveiller les espaces de visite et les œuvres
- Veiller au respect du règlement intérieur et de la sécurité lors des visites
- Participer à l'entretien quotidien des locaux et matériels (ménage et suivi du bon état des équipements)
- Etre mandataire de la régie des recettes (droits d'entrée et librairie-boutique) (uniquement au Musée de la Pêche)
- Consulter et renseigner des outils de liaisons
- Déclencher les procédures suite au signalement d'incidents survenus dans les musées

Compétences requises et aptitudes

- Qualités relationnelles avérées
- Ponctualité
- Sensibilité à la muséologie
- Titulaire du PSC1 et/ou du SSIAP1 apprécié
- Maîtrise de l'outil informatique et bureautique
- Maîtrise de l'anglais et d'autres langues étrangères fortement appréciée

Informations complémentaires

- Localisation : Concarneau pour le Musée de la Pêche et Pont-Aven pour le Musée de Pont-Aven
- Temps mensualisé sur la durée du contrat
- Travail week-end et jours fériés
- Indemnités de travail les dimanches et jours fériés

Journée de formation obligatoire : le jeudi 27 juin

Date limite de candidature : Vendredi 22 mars 2024

Adresser lettre de motivation et CV par mail à anne.lavieille@cca.bzh